



HAL
open science

Coopération montagnes-métropoles et territorialisation “ Imaginer l’avènement de nouvelles montagnités-métropoles ”

Laurence Malaret

► **To cite this version:**

Laurence Malaret. Coopération montagnes-métropoles et territorialisation “ Imaginer l’avènement de nouvelles montagnités-métropoles ”. 3ème université internationale d’hiver, LabEx Item Innovation et Territoires de Montagne, Apr 2018, Monte Carasso, Suisse. halshs-02394475

HAL Id: halshs-02394475

<https://shs.hal.science/halshs-02394475v1>

Submitted on 4 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Coopération montagnes-métropoles et territorialisation **« Imaginer l'avènement de nouvelles montagnités-métropolités »**

Auteure

Laurence Malaret

Communication faisant suite à une présentation orale lors du séminaire 3^{ème} université internationale d'hiver du Labex Item, à Monte Carasso (Tessin, Suisse), du 4 au 7 avril 2018.

Cette recherche¹ s'inscrit dans la continuité d'un contexte socio-politique marqué par le développement social (local-localisé) ou territorial des années 1950-1960, avec le développement de l'industrie, l'agriculture industrielle et le développement urbain, délaissant les campagnes. A partir des années 1981, dans le prolongement de l'acte de décentralisation, les cadres de l'aménagement du territoire donnent naissance à des lois conduisant à une réorganisation des collectivités territoriales, avec le transfert de compétences entre collectivités afin d'assurer un meilleur équilibre entre les territoires. Le développement territorial des années 2000 est conforté par l'acte III de la décentralisation (Clepkens, Mallopremier, Garreau, et al., 2017). Cette période est aussi marquée par la volonté de revenir sur d'anciens cadres, comme la loi montagne de 1985² à celle de 2016³, et d'en créer de nouvelles comme la loi NOTRe de 2015 (PASCAL, [s.d.]), et la loi MAPTAM (loi de Modernisation de l'Action Publique et de l'Affirmation des Métropoles) en 2014⁴, qui se proposent de reconsidérer les principes de coopération, de réciprocité et d'équilibre. Concernant notre sujet, les espaces étudiés seront ceux des montagnes et métropoles.

Dans ce contexte la métropole, territoire de plus de 400 000 habitants, définie comme un nouvel outil de gouvernance des grandes aires urbaines, vise à donner aux grandes agglomérations choisies par le législateur (et de manière optionnelle à quelques autres) un statut mieux adapté et plus intégré : transferts de compétences de la part des départements, des régions et de l'Etat (développement économique, transports, éducations...). La métropole se voit confier par l'Etat de grands équipements et infrastructures pour faciliter le développement économique, social et culturel de son périmètre et améliorer sa compétitivité et son attractivité. Ce statut de métropole, créé le 16 décembre 2010 et renforcé par la loi du 27 janvier 2014, est un maillon essentiel de l'ambitieuse réforme territoriale, portée par l'État. Ces métropoles sont aujourd'hui considérées « comme les locomotives des économies régionales », en réalisant plus de la moitié du PIB français, selon le Ministère de l'Aménagement du Territoire de la Ruralité et des Collectivités Territoriales (MATRCT 2014).

La loi montagne de 1985 visait à des effets utiles pour la vie en montagne dans une perspective de Développement Durable. A l'époque Françoise Gerbaux énonçait la complexité du dispositif mis en place par la loi montagne de 1985, pour la gestion de cet espace (Gerbaux, 1989). Aujourd'hui un manque de moyens pour les communes de montagne est relevé (Joye, 2017). La loi montagne de 2016, s'inscrivant aux côtés d'autres textes cadres (urbanisme rénové et environnement), dans le fil de la décentralisation, semble consolider la loi montagne de 1985, sans vraiment innover, pour la régulation des activités aménagistes et la fréquentation touristique, avec toujours une prise en compte des espaces fragiles dans le droit international, et l'amorce de la prise en compte des enjeux du changement climatique du point de vue urbanistique. Les procédures autorisent l'aménagement comme la protection, dans un contexte où les communes doivent trouver leurs propres moyens afin d'exercer les compétences que le législateur leur confie (ibid).

¹ débutée en novembre 2017 dernier, est réalisée au laboratoire Cultures Constructives (LabEx AE&CC Architecture Environnement et Cultures Constructives), au sein de la chaire « Territorialisation », à l'ENSAG (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble) / Université Grenoble Alpes, et réalisée en étroite collaboration avec le LabEx ITEM, Innovation et Territoires de Montagnes (programme TéliMèp2), encadrée par, Romain LAJARGE, Professeur en aménagement et en sciences territoriales, et Nicolas KADA, Professeur en sciences juridiques et droit public.

² (Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne, [s.d.])

³ (LOI n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne, 2016)

⁴ (LOI n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, 2014)

Une métropole intégrative, de lieux et de flux

A partir du contexte réglementaire qui a récemment évolué, il s'agira de comprendre quel sont les niveaux de coopération mis en place, d'abord entre l'Etat et l'échelon régional, entre d'autres métropoles reliées à des territoires de montagnes, en portant un regard sur nos voisins européens. Nous nous intéresserons plus particulièrement au cas de Grenoble-Alpes Métropole (Bloch, Lajarge, 2016), une des deux métropoles de montagne en France aujourd'hui, avec Nice. Grenoble Alpes Métropole, dont la politique montagne est sur le point d'être adoptée, et dont les deux tiers des communes sont des communes de montagne, est attractive à plusieurs titres (Desgouttes, Gilbert, 2014 ; Gourgues, Louargant, 2015 ; Bloch, Lajarge, 2016). Nous élargirons ensuite à d'autres couples montagnes-métropoles. Nous chercherons à analyser la coopération déjà inscrite dans le champ de l'action des collectivités territoriales et sur le terrain. Voir ce qui se fait, voir ce que cela produit. Nous nous interrogerons sur la coopération territoriale comme une participation du développement local, territorialisé, sur fond de mondialisation, pour savoir quelle place est accordée aux citoyens, habitants et acteurs locaux, acteurs de la vie publique ? Quelles sont les interactions ou les interdépendances et les pratiques mises en œuvre ? Quels rôles l'ensemble de ces acteurs peuvent jouer sur les questions d'aménagement du territoire ? Et quelles sont les initiatives, les processus, visant à une transformation des pratiques en terme de mobilités, modes d'habiter, modes de vie, production, tout en préservant un cadre de vie soutenable pour tous ?

La métropole « durable » et singulière resterait à inventer. La durabilité, avec l'élaboration de compromis et compensation, entre enjeux économiques, sociaux et environnementaux. La singularité, en évitant la standardisation du marketing territorial. Alors que « chaque métropole tente de se distinguer, la mondialisation occulte le génie des lieux avec le capital financier comme marqueur universel » (Offner, 2011). Cela suppose de repenser la ville (Paquot, Laudier, 2013). Repenser la métropole, avec la prise en compte de la cohabitation, avec l'accélération du changement des pratiques, l'articulation des échelles, l'équité dans l'accès aux ressources, suppose de dépasser le clivage global/local afin que les flux ne l'emportent pas sur les lieux (Offner, 2011), avec les montagnes.

La montagne comme catégorie de l'action collective

« proposer une définition de la montagne s'avère problématique, se révélant variables et contingentes » (Rudaz, 2011), « plus concevable comme entité conventionnelle et objet politique que son statut est incertain dans le cadre de connaissances naturalistes » (Debarbieux, Rudaz, 2010). « une définition unique de la montagne n'existe pas » (Gerbaux, 1989). En effet, les définitions peuvent varier selon les problématiques dans lesquelles elles s'inscrivent (agriculture, environnement, économie...), et révèlent différentes attentes des sociétés porteuses de nombreuses représentations. L'exemple des massifs autour de Grenoble serait révélateur des éléments qui les composent et de ces différences. Les montagnes sont des espaces de vie riches et fragiles, mais aussi un terrain privilégié pour la mise en œuvre de politiques de développement, pour la conservation de ressources (agriculture, forêt, eau), pour la valorisation et le développement de ces mêmes ressources. Des politiques publiques spécifiques à ces territoires sont mises en œuvre par des Parcs naturels régionaux par exemple (Baron, Lajarge, 2015). Considérant que les conditions de vie, de production y sont différentes de celles de la plaine, ces territoires sont porteurs d'une spécificité ouvrant des perspectives d'un développement basé sur l'interrelation et l'ouverture, dès la première loi montagne de 1985 (Barruet, 1989).

La montagne étant à considérer comme une catégorie de la connaissance de l'action collective, catégorie de la connaissance vernaculaire, pour reprendre la formule de Bernard Debarbieux et Gilles Rudaz (Debarbieux, Rudaz, 2010). Le repérage des processus collectifs de coopération infra et extra-territoriaux montagne-métropoles serait une étape préalable de reconnaissance réciproque des différences.

Le couple montagne-métropole pour repenser la gouvernance

S'il reste encore à inventer au sein de la métropole émergente et intégrative (Offner, 2011), avec la montagne comme catégorie de la connaissance de l'action collective, sur un même plan, il est donc difficile, aujourd'hui, de dire si les contrats de coopération, du pacte métropolitain d'innovation (CGET, [s.d.]), signé en février 2017, ont atteint l'objectif principal de favoriser une alliance entre les territoires

ruraux et urbains. Nous pouvons nous interroger sur la façon dont les nouveaux cadres réglementaires « montagne-métropole » sont fixés (Fourny, 2017), ainsi que sur la construction, la nature des relations de voisinage entre acteurs (élus, citoyens, collectivités, collectifs d'usagers), qui en découle directement, ou ce qu'elle peut être en dehors de ces cadres (Perlik, 1999 ; Fourny, [s.d.] ; Levratto, 2018). Les métropoles sont des systèmes complexes, elles ne cessent de vouloir s'élargir, se développer et recenser de nouveaux besoins.

Certains auteurs montrent que la dichotomie ville-campagne, questionnée en quelques décennies, a bien laissé la place à un système d'organisation urbaine et rurale complexe dont les espaces sont de plus en plus imbriqués (Gerbaux, 1989 ; 1999 ; Vanier, 2000 ; 2009). D'autres démontrent que des organisations mettent en évidence des fractures territoriales (Guilluy, 2010). La description des usages et surtout des pratiques de la montagne par les métropolitains, et celles de la métropole par les habitants des montagnes visera plutôt à montrer l'affaiblissement du clivage rural/urbain et l'avènement de nouvelles montagnités-métropolités, par l'observation de cette complexité, dans l'évolution des cadres (loi Montagne, la Loi Notre et le Pacte de réciprocité), des flux, et des pratiques, pour mieux comprendre les processus de coopération en cours.

Cette thèse propose donc d'observer et surtout de comprendre l'évolution contemporaine d'une nouvelle façon de gouverner et d'habiter, de vivre le territoire, composé à la fois d'urbanité et de ruralité, sur des espaces multifonctionnels pouvant parfois générer du conflit, à travers le couple montagne-métropole. Pour comprendre cette évolution et dépasser les présupposés, il est nécessaire d'élargir nos regards sur l'Europe qui influence le développement de nos territoires en observant : les flux de populations et les mobilités prédominant sur « l'habiter », la production d'énergie renouvelable ou de denrées alimentaires, dans le cadre d'une stratégie de développement durable, l'emploi et les loisirs au cœur des préoccupations sociétales ainsi que la culture, les transferts de compétences et de savoirs universitaires et vernaculaires... Au-delà de ces aspects, il a y aussi de nouvelles populations socialement fragiles, présentes en grande partie sur les métropoles. Il est nécessaire de s'interroger sur les perspectives d'un développement territorialisé et équilibré, intégrant l'ensemble de la société. Et savoir si les nouvelles politiques publiques peuvent continuer d'influer sur la paupérisation et/ou la gentrification des espaces (Perlik, 2011).

Montagne-Métropole, un commun construit par les processus de coopération ?

La métropole inclusive, affirme Jean-Marc Offner, saura développer ses capacités à s'inscrire dans les flux de la mondialisation sans pour autant négliger la construction de son « projet local » (Magnaghi, 2003 ; 2014). L'espace ayant une signification sociale et collective (Di Méo, 2000), dans les coopérations, nous nous intéresserons à la façon dont se créent les liens, les pratiques de collectifs, matériels autant qu'immatériels, pouvant faire commun. L'analyse des pratiques collectives et des processus coopérants du couple montagne-métropole comme « commun », nous invite donc à mobiliser des fondamentaux anciens, et revenir aux usages des termes « communs » ou « commun » voire de « biens communs ». Il convient de mieux cerner leurs significations. A quelle racine étymologique et philosophique se rattache ce terme ? Nous nous orienterons sur les travaux épistémologiques de Pierre Dardot et Christian Laval (Dardot, Laval, 2014), entre autres, pour l'analyse qu'ils font des droits et usages de ces communs, complétée par des approches philosophiques, anthropologiques fournies par d'autres auteurs, et exposés par ces derniers. Nous reviendrons sur l'origine des termes qui nous conduiront également à explorer le champ de l'économie (Ostrom, 1990 ; Ostrom, Hess, 2007 ; Hess, 2011), qui ont largement contribué à faire connaître les communs. Les territoires de montagne seraient-ils seulement des fournisseurs de ressources (Perlik, 2015) et les villes des fournisseuses de services et d'emplois ? Nous nous intéresserons au principe de co-obligation s'appuyant sur la co-activité comme fondement de l'obligation politique (Dardot, 2016), considérant le territoire comme un ensemble d'actions produisant de l'histoire, défini et gouverné aujourd'hui comme commun (Magnaghi, 2017). Et nous nous attacherons à expliquer comment les pratiques peuvent construire, faire émerger, cette notion plus large de « commun », qui peut prendre un sens particulier à travers les coopérations montagnes-métropoles, rappelant quels sont nos droits et devoirs vis à vis des communs tel que nous entendons les traiter dans notre sujet.



A partir des problèmes et des différentes questions posés, découle une question centrale : les dispositifs, politiques publiques et cadres fixés, permettent-ils de produire de la coopération entre acteurs, pour s'adapter aux transformations permanentes ? Les pratiques sociétales semblent s'inscrire dans de nouvelles temporalités (accélérées voire instantanées) (Virilio, 1995) où les temps de discussion, débats, négociations et d'actions ne sont peut-être plus en phase avec le fonctionnement institutionnel. Cela questionne sur la manière dont s'élaborent les politiques publiques, et nous invite à revoir les façons de gouverner, et revoir notre approche pour un développement durable territorialisé, en ayant une lecture intelligente des territoires (Massicotte, 2008). Il s'agira de comprendre les cheminements, les processus collectifs coopérants, pour comprendre comment sont en train d'évoluer les cadres des politiques territoriales d'aujourd'hui, à partir du contexte, des adaptations en terme de réglementation, des outils de développement urbains et montagnards, de l'usage des ressources, mais aussi des styles, cadres de vie, et des pratiques.

L'analyse des pratiques et des usages des systèmes d'acteurs consistera, par exemple, à identifier la façon dont les communs peuvent se partager et se gérer dans un rapport de coopération. Comprendre comment se gèrent les ressources (eau, forêt, sols) et savoir-faire ruraux-urbains comme communs, en réponse aux aléas du changement climatique, plus que de connaître le potentiel de ces ressources renouvelables. Comprendre comment se construit une véritable stratégie alimentaire entre territoires interdépendants, plus que de connaître les modes de production et de distribution. Ou encore, comprendre comment les pratiques collectives initiées en terme de mobilités peuvent améliorer les flux, passant par l'identification des leviers permettant de démultiplier de nouvelles pratiques, pour aller au-delà du maillage ou des faiblesses des réseaux de transport connus à ce jour. Il en va de même pour les pratiques culturelles, récréatives ou éducatives au-delà de l'offre qui en est faite. Il s'agira de voir quelles formes de coopération territoriale sont à l'œuvre et si elles sont au cœur de toutes les pratiques (Bussi, 2010). Est-ce si facile de coopérer à l'échelon d'un territoire reliant montagnes et métropole ? Et si cela ne l'est pas pourquoi ? Comment favoriser la coopération territoriale et la faire perdurer ? Nous repérerons les processus collectifs de coopération inscrits dans l'extra-territorialité comme une aptitude partagée pour intervenir en dehors de leurs propres périmètres pour en faire bénéficier à d'autres territoires plus que dans l'interterritorialité comme une étape préalable de reconnaissance réciproque des différences.

L'analyse des processus collectifs coopérants se fera par l'observation des stratégies politiques montagnes-métropoles construites ou en cours de construction, et le repérage et la description de pratiques de collectifs en cours, de la montagne par les métropolitains et celles de la métropoles par les habitants des montagnes (Gumuchian, Grasset, Lajarge, et al., 2003 ; Thevenot, 2006 ; Melé, Larrue, Collectif, 2008 ; Balme, 2011 ; Friedberg, Crozier, 2014). Ces observations seront complétées par l'analyse d'un corpus de matières grises (chartes, conventions, délibérations, rapports) et de discours d'acteurs sur des entretiens qualitatifs, séminaires, privilégiant une approche globale et transversale sur l'ensemble du travail (Mauz, 2005 ; Moine, 2007).

Au travers des différentes dimensions évoquées précédemment, nous vérifierons que la coopération découlant de l'avènement d'une nouvelle montagnité-métropolitité, serait à considérer comme possible et construite au travers de processus collectifs, territorialisants et contractualisables.



Bibliographie

BALME, Richard, 2011. « Actions collectives ». In : PASQUIER, Romain, GUIGNER, Sébastien, COLE, Alistair (dir.), *Dictionnaire des politiques territoriales*. Paris : Presses de sciences po. Coll. Références. Gouvernances. p. 106-114. ISBN 978-2-7246-1214-1.

BARON, Nacima, LAJARGE, Romain, 2015. *Les parcs naturels régionaux*. Quae. [S.l.] : [s.n.]. 264 p. ISBN 978-2-7592-2419-7.

BARRUET, 1989. « Spécificité montagne : aménagement du territoire et politique de la montagne. Points de repères dans l'itinéraire d'un concept ». In : *Revue de géographie alpine* [en ligne]. 1989. Vol. 77, n° 1, p. 325-337. DOI 10.3406/rga.1989.2751. Disponible sur : < http://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1989_num_77_1_2751 > (consulté le 5 décembre 2017).

BLOCH, Daniel, LAJARGE, Romain, 2016. *Grenoble, le pari de la métropole*. Saint-Martin-d'Hères (Isère) : Pug. 252 p. ISBN 978-2-7061-2490-7.

BUSSI, Michel, 2010. *Un monde en recomposition : géographie des coopérations territoriales*. [S.l.] : Publication Univ Rouen Havre. 318 p. ISBN 978-2-87775-875-8.

CGET, [s.d.]. *Pacte métropolitain d'innovation de Grenoble-Alpes Métropole* [en ligne]. [S.l.] : Disponible sur : < https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwicu rah3NPbAhUHPBQKHe5mCUkQFggnMAA&url=http%3A%2F%2Fwww.cget.gouv.fr%2Fsites%2Fcget.gouv.fr%2Ffiles%2Fatoms%2Ffiles%2F01.pacte_metropolitain_innovation_gam_signe.pdf&usq=AOvVaw1d5PSgGbDRavnSsXc-nByn >

CLEPKENS, Hugues, MALLOLPREMIER, Francis, GARREAU, Denis, KADA, Nicolas, CHAUVIN, Patrick, 2017. *Réformer la décentralisation*. Berger-Levrault. [S.l.] : [s.n.]. 822 p. Coll. Les Indispensables. ISBN 978-2-7013-1836-3.

DARDOT, Pierre, 2016. *L'Aisthesis et le commun - Reconfigurer l'espace public « Repenser le commun »* [en ligne]. Musée d'art contemporain de Montréal : Disponible sur : < <https://youtu.be/ULfY-ateivI> > (consulté le 23 février 2018).

DARDOT, Pierre, LAVAL, Christian, 2014. *Commun: essai sur la révolution du XXIe siècle*. Paris : Découverte. 592 p. ISBN 978-2-7071-6938-9.

DEBARBIEUX, Bernard, RUDAZ, Gilles, 2010. *Les faiseurs de montagne: imaginaires politiques et territorialités, XVIIIe-XXIe siècle*. Paris : CNRS. 373 p. Coll. Géographie. ISBN 978-2-271-06985-6.

DESGOUTTES, Simon, GILBERT, Axel, 2014. 6 : *Grenoble-Alpes Métropole : une agglomération jeune, spécialisée dans les activités scientifiques - Insee Analyses Rhône-Alpes - 06* [en ligne]. [S.l.] : Disponible sur : < <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1285839> > (consulté le 23 mars 2018).

DI MÉO, Guy, 2000. « Que voulons nous dire quand nous parlons d'espace? » In : LÉVY, Jacques, LUSSAULT, Michel (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux: géographies à Cerisy*. Paris : Belin. Coll. Mappemonde. p. 37-48. ISBN 978-2-7011-2840-5.

FOURNY, Marie-Christine, 2017. « De la ville à la métropole alpine. Vers une nouvelle alliance entre villes et montagne ? ». In : *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [en ligne]. 10 janvier 2017. Disponible sur : < <https://rga.revues.org/3536> > (consulté le 23 novembre 2017).

FOURNY, Marie-Christine, [s.d.]. « L'invention d'une nouvelle territorialité métropolitaine. Réflexion à partir de l'élaboration d'une « politique montagne » dans la métropole de Grenoble. » In : [en ligne]. [S.l.] : [s.n.]. Disponible sur : < http://hal.univ-grenoble-alpes.fr/LABEX_ITEM/halshs-01561569v1 > (consulté le 3 mai 2018).

- FRIEDBERG, Erhard, CROZIER, Michel, 2014. *L'Acteur et le système, Documents - Seuil*. Seuil. [S.l.] : [s.n.]. 512 p.
- GERBAUX, 1989. « La montagne comme lieu de la complexité ». In : *Revue de géographie alpine* [en ligne]. 1989. Vol. 77, n° 1, p. 307-323. DOI 10.3406/rga.1989.2750. Disponible sur : < http://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_1989_num_77_1_2750 > (consulté le 5 décembre 2017).
- GERBAUX, Françoise, 1999. *L'utopie pour le territoire : cohérence ou complexité*. Editions de l'Aube. [S.l.] : [s.n.]. 189 p. Coll. Société et territoire. ISBN 2-87678-525-0.
- GOURGUES, Guillaume, LOUARGANT, Sophie, 2015. « Vers le grand Grenoble? ». In : NOVARINA, Gilles, SEIGNEURET, Natacha, *De la technopole à la métropole ? L'exemple de Grenoble: Le Moniteur Boutique: Gilles Novarina, Natacha Seigneuret: Livre*. Le moniteur éditions. [S.l.] : [s.n.]. p. Chapitre 3-232. ISBN 978-2-281-11894-0.
- GUILLUY, Christophe, 2010. *Fractures françaises*. Paris : Bourin. 194 p. Coll. Politique. ISBN 978-2-84941-201-5.
- GUMUCHIAN, Hervé, GRASSET, Eric, LAJARGE, Romain, ROUX, Emmanuel, 2003. *Les acteurs, ces oubliés du territoire*. [S.l.] : Anthropos.
- HESS, Charlotte, 2011. « Vecam - 4 - Inscrire les communs de la connaissance dans les priorités de recherche ». In : [en ligne]. 2 mai 2011. Disponible sur : < <https://vecam.org/archives/article1307.html> > (consulté le 20 février 2018).
- JOYE, Jean-François, 2017. « Construire et aménager en montagne après la loi du 28 décembre 2016 : les communes face à leurs responsabilités ». In : *Revue juridique de l'environnement* [en ligne]. 2017. Vol. 42, n° 2, p. 24. Disponible sur : < <https://www.cairn.info/revue-revue-juridique-de-l-environnement-2017-2> > (consulté le 21 février 2018).
- LEVRATTO, Nadine, 2018. « Quels rapports entre les coeurs métropolitains et les territoires voisins? ». In : . février 2018. n° 402, p. pp 8-13.
- MAGNAGHI, Alberto, 2003. *Le projet local*. Liège, Belgique : Mardaga. 128 p.
- MAGNAGHI, Alberto, 2014. *La biorégion urbaine ; petit traité sur le territoire bien commun - Alberto Magnaghi - Eterotopia - Grand format - Librairie des Sciences-Politiques Paris* [en ligne]. [S.l.] : [s.n.]. 176 p. Disponible sur : < <https://www.librairie-sciencespo.fr/livre/9791093250007-la-bioregion-urbaine-petit-traite-sur-le-territoire-bien-commun-alberto-magnaghi/> > (consulté le 22 novembre 2017). ISBN 979-10-93250-00-7.
- MAGNAGHI, Alberto, 2017. « Territoire ». In : CORNU, Marie, ORSI, Fabienne, ROCHFELD, Judith (dir.), *Dictionnaire des biens communs*. Paris : Presses universitaires de France. Coll. Quadrige. p. 1147-1150. ISBN 978-2-13-065411-7.
- MASSICOTTE, Guy, 2008. *Sciences du territoire — Presses de l'Université du Québec*. Presses de l'Université du Québec. [S.l.] : [s.n.]. 422 p. Coll. Science régionale.
- MAUZ, Isabelle, 2005. *Gens, cornes et crocs*. Paris : Cemagref. 256 p. ISBN 978-2-7380-1196-1.
- MELÉ, Patrice, LARRUE, Corinne, COLLECTIF, 2008. *Territoires d'action : Aménagement, urbanisme, espace*. Paris : Editions L'Harmattan. 276 p. ISBN 978-2-296-06304-4.
- MOINE, Alexandre, 2007. *Le territoire: comment observer un système complexe*. Paris : Harmattan. 176 p. Coll. Itinéraires géographiques. ISBN 978-2-296-03510-2.
- OFFNER, Jean-Marc, 2011. « Métropole ». In : PASQUIER, Romain, GUIGNER, Sébastien, COLE, Alistair (dir.), *Dictionnaire des politiques territoriales*. Paris : Presses de sciences po. Coll. Références. Gouvernances. p. 329-335. ISBN 978-2-7246-1214-1.
- OSTROM, Elinor, 1990. *Governing the commons: the evolution of institutions for collective action*. Cambridge ; New York : Cambridge University Press. 280 p. Coll. The Political economy of institutions and decisions. ISBN 978-0-521-37101-8.
- OSTROM, Elinor, HESS, Charlotte, 2007. ID 1936062 : *Private and Common Property Rights* [en ligne]. SSRN Scholarly Paper. Rochester, NY : Social Science Research Network. Disponible sur : < <https://papers.ssrn.com/abstract=1936062> > (consulté le 9 mai 2018).
- PAQUOT, Thierry, LAUDIER, Isabelle, 2013. *Repenser l'urbanisme*. Gollion : Infolio. 162 p. ISBN 978-2-88474-718-9.

PASCAL, Oriane, [s.d.]. « Focus sur le projet de loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) (Decentralisation.FocusSur) - CNFPT ». In : [en ligne]. Disponible sur : < /xwiki/bin/view/Decentralisation/FocusSur > (consulté le 12 décembre 2017).

PERLIK, Manfred, 1999. « Les Alpes, les villes petites et moyennes et l'Europe. Les villes des Alpes, partie intégrante d'un système de villes européen ». In : *in Revue de géographie alpine* [en ligne]. 1999. Vol. Tome 87 N°2., p. 9-21. DOI 10.3406/rga.1999.2939. Disponible sur : < http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rga_0035-1121_1999_num_87_2_2939 >

PERLIK, Manfred, 2011. « Gentrification alpine : Lorsque le village de montagne devient un arrondissement métropolitain ». In : *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [en ligne]. 28 avril 2011. n° 99-1. DOI 10.4000/rga.1385. Disponible sur : < https://rga.revues.org/1385 > (consulté le 23 novembre 2017).

PERLIK, Manfred, 2015. « Les territoires de montagne comme fournisseurs mondiaux de ressources : nouvelles formes de disparités entre montagnes et pôles métropolitains. Une introduction ». In : *Journal of Alpine Research | Revue de géographie alpine* [en ligne]. 31 décembre 2015. n° 103-3. Disponible sur : < http://journals.openedition.org/rga/3130 > (consulté le 20 février 2018).

RUDAZ, Gilles, 2011. « Montagne ». In : PASQUIER, Romain, GUIGNER, Sébastien, COLE, Alistair (dir.), *Dictionnaire des politiques territoriales*. Paris : Presses de sciences po. Coll. Références. Gouvernances. p. 341-346. ISBN 978-2-7246-1214-1.

THEVENOT, Laurent, 2006. *L'action au pluriel*. [S.l.] : [s.n.]. 310 p. ISBN 978-2-7071-4640-3.

VANIER, Martin, 2000. « Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique ». In : *Revue de géographie alpine* [en ligne]. 2000. Vol. 88, n° 1, p. 105-113. DOI 10.3406/rga.2000.4626. Disponible sur : < http://www.persee.fr/doc/rga_0035-1121_2000_num_88_1_4626 > (consulté le 3 novembre 2017).

VANIER, Martin, 2009. *Territoires, territorialité, territorialisation : controverses et perspectives*. [S.l.] : Presses Universitaires de Rennes. 232 p. Coll. Espace et territoires.

VIRILIO, Paul, 1995. *La vitesse de libération: essai*. Paris : Galilée. 175 p. ISBN 978-2-7186-0458-9.

2014. *LOI n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles*. [S.l.] : [s.n.].

2016. *LOI n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne*. [S.l.] : [s.n.].

[S.d.]. *Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne*. [S.l.] : [s.n.].

Dessin de l'auteure

Source photo Métropole Grenoble-Alpes